

Enfin, le 6 juin, il est question de l'honorable député de Peace-River. Enfin, on s'est rendu compte qu'il y a quatre partis représentés à la Chambre. J'étais présent ce soir-là, comme le 2 juin. J'avais pensé sortir le dernier soir pour voir ce qu'on présenterait à la télévision. Il va de soi qu'il y avait l'honorable député de Peace-River et celui de Rosetown-Biggar et, au moment où le ministre du Commerce est apparu, on commença à dire que la foule se faisait bruyante. On dit qu'il n'y avait aucun applaudissement pour le ministre. Il y a eu alors quelques commentaires sur ce qu'avait dit le ministre, puis on a parlé du chef de l'opposition et des autres députés qui sortaient du parlement. Il n'y a pas grand chose à propos du chef de l'opposition, sauf les derniers mots que voici:

Le bill permettant l'établissement du pipe-line a été adopté il y a cinq ans, plus de cinq ans, et maintenant...

Là-dessus, Larry McDonald a dit:

En tout cas, merci beaucoup!

Puis, l'annonceur a dit:

Comme vous le constatez, le chef conservateur-progressiste n'a pu terminer sa déclaration. Plus tard, le service de nouvelles de Radio-Canada lui a demandé d'exposer de nouveau les points sur lesquels il voulait appuyer.

Tous les autres partis étaient représentés là, en face. Il semble qu'on ait dû aller relancer chez lui le chef de l'opposition pour en tirer une déclaration sur ce qui se passait. J'ignore à qui il faut reprocher ces faux renseignements. Je n'en ai pas seulement à Radio-Canada, mais il me semble qu'elle mérite bien quelques critiques dans ce cas-ci. Une partie du blâme doit retomber sans doute sur la station de Toronto. C'est attribuable en bonne partie au fait qu'on doit compter sur les nouvelles telles que les transmet la tribune des journalistes. Mais si Radio-Canada veut avoir son propre service d'information et diffuser des nouvelles concernant la Chambre des communes il faudrait qu'elle soit représentée ici, à la tribune des journalistes. Cela ne coûterait pas tellement cher. Radio-Canada possède bien son personnel de journalistes aux Nations-Unies, mais ici, à la Chambre des communes, la première des assemblées législatives canadiennes, la Société n'a personne. Il faudrait y mettre bon ordre aussitôt que possible.

Je termine en disant que lorsque la Commission royale aura présenté son rapport, le Parlement sera saisi d'un vrai problème. Il nous appartiendra d'apprécier les vœux contenus dans le rapport, de décider si Radio-Canada doit avoir pour fonction de favoriser la culture au sein de la population. Est-ce nous qui devons donner à nos concitoyens

des nouvelles de notre pays? Est-ce nous qui devons les amuser? Nous incombera-t-il de vendre de la marchandise et de subventionner les auditeurs? Allons-nous subventionner Radio-Canada en important des programmes et des artistes étrangers? Utiliserons-nous Radio-Canada à des fins éducatives?

Ce sont là des problèmes que nous devons résoudre l'an prochain. Je remercie les honorables députés de m'avoir permis de terminer mes remarques.

M. Knowles: L'honorable député met-il en doute l'impartialité de la *Presse canadienne* et de la *British United Press* lorsqu'elles rapportent ce qui se passe au Parlement? L'honorable député voudrait-il qu'on les remplace par un service de nouvelles sous l'égide du Gouvernement?

M. Reinke: Je déclare que les comptes rendus émanant de la tribune des journalistes à l'occasion du débat sur le pipe-line étaient de nature tendancieuse et partielle. Je sais qu'une bonne partie de ces articles étaient rédigés d'une façon habile, mais lorsqu'on lit chaque jour, un brin par-ci et un brin par-là, de ce genre de nouvelles plus ou moins impartiales, dans l'ensemble la situation devient tendancieuse.

M. Knowles: N'est-ce pas parce que les libéraux n'aiment pas se voir comme les autres les voient?

M. Bryson: Monsieur le président, je suis certain qu'après avoir entendu les remarques que vient de formuler l'honorable préopinant...

M. Knowles: Et un libéral.

M. Bryson: ...les membres de la tribune des journalistes s'amenderont. J'espère que les Canadiens ne répudieront pas Radio-Canada à cause des remarques insensées de l'honorable député d'Hamilton-Sud. A mon avis, Radio-Canada se montre très impartiale dans ses émissions de nouvelles à l'égard de toutes les questions examinées à la Chambre, même lorsqu'il s'est agi d'une question aussi controversée que celle du pipe-line. J'ai été fort étonné de voir que l'honorable député ne s'en prenait pas aux journaux du pays, qui ont formulé des remarques beaucoup plus désobligeantes, au sujet de l'attitude du Gouvernement, que les commentaires entendus à Radio-Canada.

On s'attend que la commission Fowler présente son rapport assez tôt pour que la Chambre en soit saisie l'an prochain. Je suppose qu'on établira alors un comité parlementaire afin qu'il étudie ces vœux. Hier soir, je m'attendais que le ministre nous demande de ne pas parler en ce moment des mémoires présentés à la commission, mais